



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 JUIN 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 27 juin 2011

FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES
S'INSCRIVANT DANS UNE DEMARCHE DE
DEVELOPPEMENT DURABLE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
27 juin 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Denis THOMMEROT -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Guillaume JUIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Geneviève GAILLARD -

Excusés :

ENSEIGNEMENT

**FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES S'INSCRIVANT DANS
UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Madame Delphine PAGE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Afin d'assurer la fourniture de denrées alimentaires nécessaires aux besoins des services municipaux de la Ville de Niort et notamment des restaurants scolaires et des centres de loisirs, une procédure par voie d'appel d'offres ouvert a été conduite en application des articles 33 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

Le marché est décomposé en 17 lots. La durée est de 1 an reconductible 3 fois.

La Ville de Niort est engagée dans une démarche d'Agenda 21, visant à l'amélioration permanente de la collectivité dans les différents domaines composant le développement durable. La Ville de Niort souhaite que ses prestataires soient partie prenante de cette démarche.

En conséquence, les offres retenues sont composées de produits de qualité s'inscrivant dans une démarche de développement durable notamment au niveau de la composition nutritionnelle, des modes de production, de distribution ou de livraison.

La commission d'Appel d'Offres du 10 juin 2011 a procédé aux classement suivants :

N° lot	FOURNITURES	Minimum annuel en T.T.C	Fournisseurs retenus
1	Produits laitiers, œufs frais, ovoproduits	100 000	SICA SA CHARENTES POITOU
2	Produits surgelés	125 000	GDA
3	Viande de veau et de bœuf sous vide	30 000	LES PRODUCTEURS REUNIS
4	Viande de porc sous vide	15 000	BERNARD JEANFLOC'H
5	Viande cuite et charcuterie sous vide	10 000	ACHILLE BERTRAND
6	Viande de volaille sous vide	15 000	SDA
7	Fruits et légumes frais	60 000	ESTARELLAS
8	Conserves de légumes	15 000	TRANSGOURMET
9	Conserves de poissons et de volailles	15 000	TRANSGOURMET
10	Conserves de fruits	10 000	TRANSGOURMET
11	Epicerie	40 000	TRANSGOURMET
12	Produits laitiers et œufs frais issus de l'agriculture biologique	10 000	ESPACE BIO 79
13	Viande de bœuf sous vide issue de l'agriculture biologique	30 000	ESPACE BIO 79
14	Volaille sous vide issue de l'agriculture biologique	10 000	ESPACE BIO 79
15	Fruits et légumes frais issus de l'agriculture biologique ou conversion	10 000	ESPACE BIO 79
16	Epicerie issue de l'agriculture biologique	5 000	ESPACE BIO 79
17	Poisson frais	10 000	ACHILLE BERTRAND

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Delphine PAGE